

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les politiques actuelles prônant l'austérité et le besoin de réformes structurelles ne peuvent permettre de sortir de la crise ; pourtant, elles constituent le fonds commun de la politique européenne et la seule concession faite par les penseurs officiels concerne le rythme des mesures jugé trop rapide.

Le léger rebond du PIB constaté mi août 2013 a donné lieu à des discours d'auto-satisfaction des dirigeants européens, parlant d'une fin de récession due aux orientations adoptées en Europe. Or, si la France, l'Allemagne, la Finlande et le Portugal ont vu une hausse du PIB (une reprise de la consommation de + 0,5% en France), l'Italie, la Grèce, l'Espagne, les Pays Bas demeurent en récession. De plus, les économistes sont plus pessimistes et tablent sur une reprise en zone euro de 0,9% en 2014.

En France, le Premier Ministre a lui aussi développé une communication destinée à rassurer mais sans commenter les chiffres de destruction d'emplois au deuxième trimestre (27 800 contre 8 300 les trois mois précédents) ni expliquer que le 0,5% de hausse du PIB était essentiellement dû à une reprise de la consommation des ménages concernant prioritairement les dépenses énergétiques. Une croissance durable doit s'appuyer sur un investissement aujourd'hui absent.

Quant au FMI, il vient de décerner un satisfecit à la France pour sa politique budgétaire (pourcentage des déficits par rapport au PIB = 3,9% en 2013, toujours >3% mais l'objectif de 2,8% en 2015 devrait être atteint) ; Au vu du bilan, il préconise un infléchissement de l'austérité mais portant sur la fiscalité, ce qui suppose d'agir sur le volet dépenses plus durablement. Tablant sur une amorce de reprise au second semestre 2013, les experts du FMI pronostiquent, cependant, une récession en 2013 (PIB en recul de 0,2%) et une reprise modeste en 2014 (+ 0,8%) et 2015 (+ 1,5%). Le chômage devrait continuer à augmenter (11,2% fin 2014 contre 10,9% en mai 2013) contrairement aux assertions du Président de la République renouvelées le 14 juillet. De ce fait, le FMI reprend le thème du coût du travail facteur du manque de compétitivité et propose le gel du salaire minimum, une plus grande flexibilité sur les salaires et le temps de travail, une plus grande concurrence dans les secteurs protégés, une réforme des retraites, plus de flexibilité dans le secteur bancaire. On retrouve l'argumentaire partagé par la droite comme les tenants du social libéralisme fondé sur l'idée d'une compétitivité affaiblie par le coût du travail d'où le blocage des salaires, la baisse des cotisations des entreprises, la flexibilisation de l'emploi, le recul de l'âge de la retraite.

Les préconisations de la Cour des Comptes vont dans le même sens : elles ne remettent pas en cause la priorité à l'objectif de réduction des déficits mais dénoncent le recours aux prélèvements pour mettre l'accent sur la diminution des dépenses. Pour tenir ses engagements de réduction des déficits, la France doit réaliser 28 milliards d'économies en 2014 (13 milliards) et 2015 (15 milliards). Pour cela, la Cour des Comptes développe une panoplie de mesures faisant de la Fonction Publique une variable d'ajustement (maintien du gel du point d'indice, ralentissement du déroulement des carrières, diminution des effectifs et augmentation de la durée du travail) parmi d'autres mesures (sous-indexation des prestations sociales, rigueur pour les collectivités locales). La lettre de cadrage budgétaire envoyée dans les ministères au premier trimestre faisait état de 5 milliards d'euros supplémentaires d'économies à réaliser en 2014 et de nouvelles ponctions dans les dépenses publiques, en plus des 50 milliards d'euros d'économies déjà programmées sur les cinq ans ; dotation des collectivités en baisse de 1,5 milliards pour 2013, 2014, 2015), remise en cause de l'abattement de 10% des retraités

La crise économique et sociale a pour corollaire une crise politique avérée dans de nombreux pays. L'écart croissant en France entre les citoyens et les partis démocratiques traduit le même discrédit des orientations menées en termes de politique économique et sociale. Les différents scandales touchant des élus ont aggravé le phénomène. Le poids grandissant de l'abstention aux élections et le recul des partis traditionnels trouve ses origines dans la déception de toute une partie de l'électorat, notamment des catégories populaires.

Le Front national deviendrait le « centre de gravité de la vie politique » selon Marine LE PEN ; Il s'agit de rester prudent sur la hausse des résultats de l'extrême-droite : les différentes partielles tenues en métropole révèlent surtout une montée de la droite et un fort taux d'abstention. Mais on constate une difficulté tant de la droite que de la gauche à trouver la bonne stratégie face au FN qui cherche à imposer les thèmes du débat politique.

Le PS n'a pas analysé les raisons profondes de la désaffection d'une partie de l'électorat populaire à son égard et ne s'interroge pas (ou pas ouvertement) sur le lien avec la politique menée.

Quelle stratégie des organisations syndicales dans ce contexte ?

Les transformations en cours du capitalisme, la financiarisation de l'économie ont produit les effets que l'on connaît en termes de crise économique et sociale ; De ce fait, les préconisations réitérées sur la nécessité de changer de modèle, le caractère « obsolète » de l'héritage du programme du CNR et du compromis social élaboré après-guerre trouvent de larges échos. Confrontés à des difficultés croissantes (pouvoir d'achat, chômage, précarité) mais aussi à la fin de l'espérance dans une possible mobilité sociale, de nombreux salariés cherchent des solutions individuelles et sont prêts à accepter des régressions. La montée des inégalités, y compris dans les services publics (l'éducation en particulier) fait douter de la solidarité et du collectif. Les divisions sont exacerbées entre les différentes catégories de travailleurs, les générations etc...

L'incapacité du syndicalisme à créer un vrai rapport de forces, l'absence de victoires importantes et la division des organisations n'ont pas permis d'infléchir ces orientations.

Les chiffres publiés par le Ministère du travail donnent 51% au « bloc réformiste » (CFDT, CGC, CFTC) même si FO a engagé un recours ; De ce fait, la possibilité de signer des accords sans que les non-signataires puissent s'opposer au texte (exemple de l'ANI) va renforcer ce phénomène en prônant un syndicalisme de la « marge ».

Ce dernier pourra arguer du fait qu'il répond à l'aspiration des français demandeurs de « syndicats plus réalistes ». Si l'on en croit le sondage TNS Sofres réalisé en avril auprès d'un échantillon de 1014 Français, 71% des salariés du secteur privé étant prêts à des compromis sur les salaires ou le temps de travail en contrepartie de la sauvegarde de l'emploi, 53% des Français étant favorables à un assouplissement des règles sociales pour restaurer la compétitivité des entreprises. Ce que reprochent également les sondés aux syndicats, c'est une approche trop idéologique, l'insuffisance de réalisme dans les négociations.

On mesure combien la crise exacerbe la demande de pragmatisme et facilite les réformes régressives. Quelles réponses du syndicalisme de transformation sociale ? D'abord, replacer les débats dans un cadre politique (au sens de ce qui touche à la cité) : démonter le sens des politiques en cours, éclairer leurs véritables finalités, à savoir instrumentaliser la crise pour mettre fin à l'État social, transférer la dépense publique vers la dépense privée, en finir avec les protections collectives.

Donner quelques chiffres éclairants (part des salaires dans la valeur ajoutée en diminution depuis trente ans, coût du capital, baisses de cotisations patronales sans efficacité prouvée etc...)

Proposer d'autres solutions en prenant garde de ne pas donner le sentiment de refuser toute évolution mais de voir comment faire évoluer notre modèle social, comment améliorer les services publics, élaborer de nouvelles solidarités, assurer la sécurité professionnelle ... : pistes en matière de fiscalité, réhabilitation de la dépense publique, besoins économiques et sociaux en matière éducative etc...

Maintenir des contacts avec les organisations politiques et peser pour les faire prendre en compte

Ces objectifs nécessitent de mettre réellement en œuvre le mandat de construction d'un nouvel outil syndical, de travailler avec d'autres un corpus revendicatif fondé sur des propositions de nouvelle répartition des richesses, de revalorisation du travail, de réflexion sur le travail lui-même et sa place dans la société. Des coopérations permanentes doivent être instaurées, des groupes de travail réguliers tenus sur des thématiques recensées, ceci à différents niveaux national mais aussi régional et départemental. Les dossiers actuels (retraites, protection sociale, formation professionnelle, services publics) doivent être prioritairement l'occasion de mettre au point des positionnements communs et de construire des mobilisations porteuses de propositions et pas uniquement protestataires. L'enjeu est de faire connaître largement aux salariés ces démarches et de susciter des débats collectifs, redonner confiance dans les possibilités de faire avancer les revendications et conforter un modèle social solidaire.

Le succès de cette démarche suppose de développer la syndicalisation, recenser les déserts syndicaux (40% des établissements de 11 salariés ou plus), les implantations des organisations (CGT dominant dans l'industrie et le bâtiment, CFDT dans le tertiaire FO, dans le commerce de détail), mieux prendre en compte les travailleurs en situation de précarité, organiser des campagnes de syndicalisation. La FSU, non candidate à la représentativité dans le privé, doit, avec ses syndicats renforcer son implantation dans les différents ministères et dans la Fonction Publique Territoriale, mieux prendre en compte les demandes des personnels et cibler quelques revendications susceptibles de résultats rapides ; Le sondage commandé par le SNES-FSU montre que les enseignants ont conscience d'une dégradation de leurs conditions de travail et de salaire, d'autant plus grande qu'ils ont de l'ancienneté, qu'ils sont demandeurs de changements, changements qu'il s'agit de penser collectivement et qui doivent trouver une traduction dans la réalité professionnelle des collègues.

Frédérique ROLET

Le 21 août 2013